

EN DIRECT DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE



Crise du Golfe

■ Le 8 août, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a annoncé que le gouvernement avait introduit des procédures pour faire appliquer les sanctions décrétées par l'ONU à l'encontre de l'Irak. Ainsi, toutes les importations de produits irakiens et koweïtiens et toutes les exportations de produits canadiens vers l'Irak et le Koweït sont désormais interdites; tous les crédits à l'exportation non utilisés ont été annulés et aucun crédit additionnel ne sera débloqué. Par ailleurs, tous les biens ou titres appartenant aux gouvernements irakien et koweïtien ou à leurs organismes sont gelés, et aucun fonds ne peut être transféré dans ces pays.

Le 10 août, peu après son entretien avec le président des États-Unis, M. Bush, le premier ministre, M. Mulroney, a déclaré que le Canada enverrait deux destroyers et un navire de ravitaillement dans le golfe Persique. Ces bâtiments et leurs 934 membres d'équipage se joindraient à la force multinationale que l'on réunissait dans cette région du globe. MM. Herb Gray et Bill Blackie, respectivement chef du groupe libéral à la Chambre et porte-parole du NPD pour les affaires extérieures, ont souligné que c'était la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale que le Canada envoyait des troupes à l'étranger autrement que sous l'égide des Nations Unies. Ils ont également tous deux réclamé la convocation immédiate du Parlement, alors en congé sessionnel pour l'été, afin qu'il débâte la question.

Le premier ministre a décidé de ne pas rappeler les députés, mesure normalement exigée aux termes de la Loi sur la défense nationale, en retardant la mise en service actif («préparation au combat») des navires jusqu'à ce qu'ils arrivent à destination (pour de plus amples détails concernant la Loi sur la défense nationale, voir la *Chronique de la Défense*, à la page 16).

Le 14 septembre, le premier ministre a fait savoir que le gouvernement enverrait une escadrille de chasseurs *CF-18* dans le Golfe pour fournir une couverture aérienne aux navires et aux marins canadiens et qu'il accroîtrait de 450 hommes les effectifs militaires sur place. Par ailleurs, le Canada versera un maximum de 75 millions de dollars supplémentaires en aide humanitaire et économique aux populations et aux pays fortement touchés par la crise, somme qui viendra s'ajouter aux 2,5 millions de dollars déjà fournis.

Crise d'Oka

■ Entre temps, le 14 août, à la demande du gouvernement du Québec, 2 500 soldats canadiens ont été déployés dans les villes d'Oka et de Chateauguay, où des barricades avaient été dressées par des Mohawks revendiquant la propriété de certaines terres dans la région. Après de longues négociations, les autochtones ont accepté de coopérer avec l'armée pour déblayer les barricades près de Chateauguay et de mettre ainsi fin au blocage du pont Mercier, qui relie les agglomérations de la Rive sud à Montréal. Le 6 septembre, on a rouvert le pont (qui était fermé depuis le 11 juillet), mais à Oka, un petit groupe de Mohawks a continué à résister jusqu'au 26 septembre. L'opération militaire s'est terminée quelques jours plus tard.

libéraux ont présenté un amendement dans lequel ils demandaient que les Forces canadiennes appliquent les résolutions de l'ONU, tandis que le NPD a demandé que la motion soit modifiée comme suit : «que le Canada cherche à convaincre le Conseil de sécurité de faire le nécessaire pour obtenir la garantie qu'aucun pays ne lancera une offensive militaire contre l'Irak, à moins de le faire sous la bannière de l'ONU et avec l'approbation du Conseil de sécurité.»

Finalement, après les discussions entre députés libéraux et conservateurs, une nouvelle motion a été présentée le 19 octobre. Le gouvernement y promettait «de présenter une autre motion à la Chambre en cas de déclenchement d'hostilités auxquelles seraient mêlées des Forces canadiennes, dans la péninsule arabique ou dans une région voisine.» Cette motion a été adoptée le 23 octobre par une majorité de 170 voix contre 33, la plupart des membres du NPD, une poignée de libéraux dissidents et le Bloc québécois s'y opposant.

Travaux des comités

■ La motion présentée en Chambre a été soumise au Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, qui avait déjà entamé une série d'audiences sur la crise du Golfe. M. Joe Clark et le ministre de la Défense M. Bill

quent leurs points de vue et a engagé un petit groupe d'experts indépendants qui lui soumettra un exposé sur le même sujet. On espère que le sous-comité communiquera ses recommandations au Comité dans le courant du mois de décembre.

Le 17 octobre, le Comité permanent de l'environnement de la Chambre des Communes a déposé son quatrième rapport intitulé «Pas de temps à perdre : il faut trouver une solution au réchauffement de la planète». Dans le rapport, on demande au Canada de réduire ses émissions de gaz carbonique d'au moins 20 p. 100 d'ici l'an 2005. Or, le gouvernement n'avait pas encore décidé quelle serait sa position à cet égard pour la Conférence mondiale sur le climat, qui a eu lieu à Genève du 29 octobre au 6 novembre. Le rapport contient seize autres recommandations, dont une exhortation à «axer toute politique énergétique sur l'utilisation la plus efficace et la plus économe de l'énergie.»

Cabinets-fantômes

■ Les deux partis de l'opposition ont remanié leurs cabinets-fantômes. Dans le camp des libéraux, le porte-parole pour les Affaires extérieures est maintenant M. Lloyd Axworthy, pour la Défense, M. William Rompkey et pour l'environnement, M. Paul Martin. M. Warren Allmand est dorénavant chargé des questions re-

Avons-nous les bons renseignements à votre sujet?

Si nous avons des renseignements fautifs, vous nous aideriez beaucoup en remplissant la présente formule.

Modifications :

- interlocuteur(trice) Ajoutez notre nom sur votre liste
 Changement d'adresse Rayez notre nom de votre liste

Nom (et organisation, si tel est le cas)

Ancienne adresse

Adresse actuelle

Ville

Province (État)

Code postal

Code régional

N° de tél au bureau

N° de tél à domicile

Pour obtenir gratuitement d'autres exemplaires : (en nombre limité)

Titre	Français (✓)	Anglais (✓)	Numéro	Quantité
Paix et Sécurité				
Exposés				
Fiches d'information				
Cahiers de l'Institut				
Autres?				